



MFC REAL FRASNÈS

SIÈGE SOCIAL : RUE BOUDART, 4 6238 LIBERCHIES

PRÉSIDENT: HENRY FRÉDÉRIC

VICE PRÉSIDENT: GOFFIN ERIC

SECRÉTAIRE ET TRÉSORIÈRE: HENRY PATRICIA

Chers joueurs et joueuses,

Voici la période des inscriptions internes et ses modalités d'affiliation pour la saison 2023-2024 :

La cotisation comprend l'affiliation à la Fédération B.F.A, l'assurance, les entraînements, les matchs, les frais d'arbitrage ET le repas du joueur au souper du club. Celle-ci s'élève à **200€** pour les provinciales et **75€** pour l'équipe féminine.

L'inscription d'un(e) nouveau/nouvelle joueur(se) nécessitera l'acquisition d'un pack de match au prix de 150€. Ce montant sera à verser impérativement avant le 30/06/2023.

Le délai de réception des équipements varie entre 8 à 12 semaines, ne tardez donc pas !

Nous vous invitons à verser la cotisation sur le compte ING ouvert au nom du « MFC REAL FRASNÈS»

IBAN BE77 3770 5294 3142 avec la communication : NOM + PRENOM DU JOUEUR + CATEGORIE

ATTENTION seules la fiche d'inscription dûment complétée **ET** la cotisation acquittée valident et priorisent l'inscription !

Les inscriptions internes sont prioritaires jusqu'au 10 juillet 2023.

Malheureusement, les montants des cotisations ont été impactés par l'augmentation des prix des équipements au 1er/01/2023 et de la location de la salle du complexe sportif. Nous le regrettons sincèrement.

Certaines mutuelles interviennent dans le remboursement des frais d'une activité sportive. N'hésitez pas à nous donner le document que nous compléterons.

Un joueur non en règle de cotisation ne pourra pas participer aux matchs.

Après le 30 septembre, il se verra, également, refuser l'accès aux entraînements et ce pour des raisons d'assurance et de responsabilités.

Chaque joueur qui réalisera une action de mécénat en apportant au club un sponsor d'un montant minimum de 550€ HTVA, verra sa cotisation offerte.

Bonne saison !

Le comité